

Document de consentement et termes d'utilisation des services de CSC Computer Science S. de R.L de C.V.(« CSC Mexique »)

1. L'utilisation des Service de CSC Mexique n'est pas obligatoire.

CSC Mexique offre ses services avec l'approbation du Gouvernement du Canada. Les frais de CSC Mexique ont été approuvés par le Gouvernement du Canada. Cependant il n'est pas obligatoire d'utiliser les services de CSC Mexique. Les demandeurs peuvent aussi directement faire leur demande à l'Ambassade du Canada au Mexique.

2. Responsabilités

CSC Mexique n'est pas un agent du Gouvernement du Canada. CSC Mexique est une organisation indépendante, qui opère sous les lois mexicaines et est seulement responsable pour la fourniture de ses services.

Le Gouvernement du Canada n'accepte aucune responsabilité pour des pertes, des dommages, ou des revendications de toute nature, y compris, mais pas limité à, des violations de la confidentialité et des informations personnelles des demande de visa découlant des performances des services de CSC Mexique. Le Gouvernement du Canada n'est pas responsable pour la garde physique et le maintien de l'aspect privée des documents fournis par le demandeur de visa ou de permis ou qui que se soit, tant que ses documents sont en possession de CSC Mexique ou dans le procès de se faire transférer ou transmit au Canada.

Bien que CSC Mexique est responsable pour la perte de passeports, de documents de demande, de frais ou de pièces justificatives, la responsabilité est limité au frais de remplacement de passeport, de demande, de frais ou de pièces justificatives.

3. Langage du service

CSC Mexique offre ses services en anglais, français et espagnol dans toutes ses locations au Mexique.

4. Protection des informations personnelles

Pour obtenir l'accord du Gouvernement du Canada pour ses services, CSC Mexique a promis de respecter les principes de protection d'informations personnelles adoptés par diverses lois au Canada. CSC Mexique met à disposition sur demande une copie des principes qu'elle a acceptés.

5. Consentement

L'utilisateur des services de CSC Mexique comprend et accepte les point décrits ci-dessus et consent comme suit :

J'ai lu ce document en sa totalité. Je confirme que j'ai compris que l'utilisation des services fournis par CSC Mexique pour la soumission de ma demande de visa n'est pas obligatoire. Je comprends qu'une demande de visa peut se faire directement à l'Ambassade du Canada au Mexique.

Par la présente je donne mon consentement à CSC Mexique de recevoir des documents de ma part et des informations personnelles pour soumettre une demande de visa pour le Canada. Je comprends que CSC Mexique va utiliser ces informations que dans l'intention de me donner un service de demande de visa, sauf si je donne un consentement additionnel. Je donne mon consentement à CSC Mexique de divulguer mes informations personnelles au Gouvernement du Canada dans l'intention d'obtenir un visa et pour recevoir les service pour une demande de visa.

NOM en lettres capitales : _____

ADRESSE : _____

SIGNATURE : _____

DATE : _____

Signé à : _____(ville)